



COMMUNIQUE FINANCIER RESULTATS DU 1ER SEMESTRE 2020

Le Conseil d'Administration de Wafa Assurance s'est réuni le vendredi 18 septembre 2020, sous la Présidence de Monsieur Mohamed Ramses ARROUB, en vue d'examiner l'activité de la compagnie et d'arrêter les comptes sociaux semestriels.

Faits marquants du 1^{er} semestre 2020

Wafa Assurance fait preuve d'une réelle capacité de résilience dans la crise grâce à l'engagement de ses équipes et de ses réseaux partenaires pour une relation client toujours plus attentionnée. Wafa Assurance a ainsi déployé depuis l'avènement de cette pandémie plusieurs mesures afin de préserver la sécurité et la santé des équipes, d'assurer la continuité de ses activités et d'accompagner ses clients et ses réseaux partenaires en tant qu'acteur sur lequel ils peuvent compter.

Mesures en faveur des clients

- Pour l'ensemble des clients et des assurés, la continuité de service est garantie pour les prestations et le paiement des sinistres à travers le déploiement de solutions de traitement à distance et de parcours digitalisés ;
- Pour les entreprises clientes disposant d'un contrat d'assurance prévoyance sociale en cours au 1er janvier 2020, maintien de la couverture Décès et Maladie, à titre gracieux, pendant le deuxième trimestre 2020, pour les salariés déclarés à la CNSS en arrêt de travail temporaire ;
- Pour les clients de la branche Automobile, prorogation d'un mois des polices d'assurance qui arrivent à échéance entre le 20 Mars 2020 et le 30 Avril 2020 et mise en place d'une réduction tarifaire pouvant atteindre 30% de la portion de prime correspondant à 2 mois de confinement ;
- Pour les clients agissant dans des secteurs d'activité touchés par les conséquences de la crise sanitaire, maintien des garanties malgré le non-paiement des primes, suspension de l'envoi des mises en demeure pendant la période de confinement et octroi de délais supplémentaires pour le règlement des primes ;
- Pour les clients ayant contracté un crédit immobilier ou un crédit à la consommation couvert par une garantie décès et invalidité, Wafa Assurance s'est alignée sur ses partenaires bancaires, en octroyant à titre gracieux, sans pénalité et sans intérêt la couverture des échéances reportées quand celles-ci ont été reportées par les établissements de crédit à titre gracieux.

Mesures en faveur des réseaux partenaires

- Mise en place d'un programme de soutien financier conséquent rémunérant les performances de rétention du portefeuille et de conquête ;
- Assouplissement temporaire des délais de reversement des primes pendant la période de confinement ;
- Possibilité offerte à l'Agent Général qui en fait la demande de reporter les échéances des crédits octroyés par la compagnie de 3 mois à titre gracieux ;
- Mise en place d'une ligne de financement des charges de l'Agence pouvant atteindre 3 mois de frais généraux. Outre la continuité de service, ce crédit a permis à l'Agent Général de maintenir son agence opérationnelle pendant et à la sortie du confinement. Ce financement a été octroyé à un taux bonifié avec un délai de remboursement allant jusqu'à 24 mois et un différé de 12 mois ;
- Soutien en faveur des intermédiaires fraîchement installés ainsi que les intermédiaires les plus fragilisés par la crise sanitaire sous forme de dons d'un montant forfaitaire.

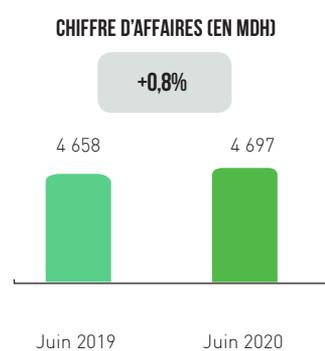
Mesures en faveur des collaborateurs

- Mise en place de mesures d'hygiène, préservation de la santé et tests réguliers de l'ensemble des collaborateurs ;
- Mise en place du télétravail pour toutes les fonctions pouvant exercer leur fonction à distance ;
- Mise en place de rotations permettant aussi bien d'assurer la continuité de service en faveur des clients que de marier les obligations professionnelles des équipes avec leurs impératifs familiaux et sociaux ;
- Lancement d'un programme de formation à distance School Club proposant une panoplie de thématiques d'apprentissage professionnelles dans un format ludique et interactif adapté à cette période de confinement permettant aussi bien de former les équipes que de maintenir un lien social.

Ainsi, la mobilisation des équipes de Wafa Assurance et des réseaux partenaires a permis de maintenir un chiffre d'affaires au niveau de celui du 1er semestre 2019, de continuer à servir les clients malgré la crise sanitaire et les contraintes logistiques, de poursuivre le développement comme le montrent, par exemple, le lancement de la digital factory et l'obtention de l'agrément Vie et Santé pour la filiale Wafa Life Insurance Egypt permettant ainsi à Wafa Assurance d'opérer dans la 3^{ème} économie du continent, et de renforcer ainsi sa présence en Afrique en portant à 6 le nombre de pays de présence avec 9 filiales au total.

Chiffre d'affaires stable au 1er semestre 2020 et résultats impactés par la baisse des marchés financiers et la montée des impayés

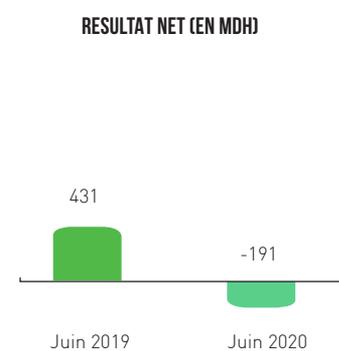
Le Conseil d'Administration de Wafa Assurance, après avoir examiné les impacts des mesures dérogatoires comptables et assurantielles promulguées par le Comité de Veille Economique et l'Acaps, a décidé d'arrêter les comptes sociaux de Wafa Assurance au 30 juin 2020 avec la permanence des méthodes. Cette décision est motivée par le principe de prudence qui prévaut à l'établissement de toute documentation financière et permet aussi de disposer d'un temps additionnel utile pour mieux apprécier la situation macroéconomique, le comportement des marchés financiers et les risques de solvabilité et de réétudier, pour la clôture des comptes annuels 2020, une éventuelle adoption des mesures dérogatoires.



Au 30 juin 2020, Wafa Assurance réalise un **chiffre d'affaires global de 4 697 MDH stable par rapport au 1er semestre 2019 (+0,8%)**.

Tiré principalement par la percée des unités de comptes en Epargne, le chiffre d'affaires Vie ressort à 2 352 MDH en progression de +3,8%.

En Non Vie, le chiffre d'affaires s'élève à 2 345 MDH en baisse de -2,0%, sous l'effet des impacts de la crise liée à la pandémie Covid-19.



Du fait des méthodes de provisionnement prudentes retenues par la compagnie, de la permanence des méthodes, de la montée des impayés, de la contreperformance des marchés financiers couplée à l'annulation, la suspension ou le report des versements de dividendes de certains émetteurs, **le résultat net ressort déficitaire, au 30 juin 2020, à -191 MDH** contre un bénéfice de 431 MDH au 30 juin 2019.

Au 30 juin 2020, les fonds propres s'élèvent à 5 386 MDH.

Malgré les différents impacts défavorables de la crise sanitaire et économique, la compagnie continue de disposer de fondamentaux solides pour faire face à ses engagements et pour financer et soutenir son développement, solidité renforcée par la prudence qui a présidé à l'arrêt des comptes semestriels au 30 juin 2020.

Le Conseil d'Administration
Le 18 septembre 2020